

La lettre d'information d'ALTYSE

N°15 - 24 Avril 2006



Bonjour,

Veillez trouver ci-joint, des informations concernant ALTYSE.

Vos commentaires sont toujours les bienvenus pour une amélioration éventuelle de cette lettre. N'hésitez pas à nous faire partager vos attentes :
adamis@adamis.com

1. Les plus de la version 7

Voici les principales nouveautés de la version 7 :

Création de FSE par les remplaçants
Mise à jour de versions mineures d'Altyse par Internet
Option TLA (Création de FSE au domicile du patient)
Optimisation des réseaux par la réécriture du "cœur" d'Altyse
Possibilité d'utiliser les nouveaux actes CCAM
Télétransmission via n'importe quel Fournisseur Internet (il n'y a plus d'obligation de passer par Cégétel ou Wanadoo)

Note : Nous vous rappelons que vos anciens lecteurs fonctionnent avec la version 7 l'Altyse

2. La Majoration Grand Enfant

Depuis le 15 Avril 2006, les médecins généralistes peuvent appliquer une majoration MGE de 3 euros pour les consultations effectuées sur des enfants de 2 à 6 ans suivant les règles de l'avenant n°12 (cf site améi : <http://www.ameli.fr/281/DOC/2613/article.html>). Pour utiliser cette majoration dans Altyse, veuillez consulter la documentation en cliquant sur le lien suivant : [MAJORATION MGE](#)
Attention, cette majoration ne peut pas être encore utilisée en mode électronique mais seulement en mode papier.

N'hésitez pas à nous contacter si vous désirez des informations complémentaires par mail ou par téléphone.

ADAMIS
21 rue le Peletier
75009 PARIS
Tél : 01 47 70 62 02
Fax : 01 45 23 31 20
info@altyse.com
<http://www.altyse.com>

Si vous souhaitez ne plus recevoir cette lettre, envoyez un e-mail en cliquant sur ce lien :
[le désabonner.](#)

Si vous connaissez une personne souhaitant s'abonner, il suffit de lui envoyer ce mail et qu'elle clique sur ce lien : [s'abonner](#).

A bientôt !

Toute l'équipe d'ALTYSE